

Le Tambour de Varennes



Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 21 – Printemps/été 2011



Oyez, oyez !

Panthéon !

Edifier un monument aussi prestigieux, même virtuel, sur une petite commune comme la nôtre, n'aurait pas été très raisonnable.

Pourtant, après 750 ans d'histoire animée par des générations d'êtres humains, une institution destinée à recueillir la mémoire des habitants était devenue nécessaire.

L'Académie des sans-grade de Varennes et Puylauron accueillera donc des hommes et des femmes dont le souvenir n'est pas resté gravé dans la mémoire collective. Tous, ou presque, jouiront ainsi d'une postérité méritée.

Dans ce numéro, l'Académie reçoit ses deux premiers pensionnaires, Antoine Malpel, jeune artilleur de l'Empereur, et Jean Marty, ardent défenseur du drapeau tricolore, ce dernier déjà présenté en avant-première dans les colonnes du journal municipal de février dernier.

En regardant vivre ces immortels, nous découvrirons les gens à l'épreuve des temps sur cette terre entre Tarn et Tescou, mais aussi ailleurs sur Terre.

Avec l'Académie, tout le monde revit !

Le puits de la tuilerie



Au lieu-dit la Vayssière, domaine du Clerc.

A lire dans ce numéro

Patrimoine de chez-nous.

La chronique du Repotegaire.

Henri, quatre siècles déjà !

Pluie de chiffres sur le village.

Paroles de lecteurs.

Revue de presse.

Les aventures du petit Cailhol.

Académie des sans-grade de Varennes et Puylauron.

Patrimoine de chez-nous



Lo rutlèu ! En français, le rouleau. Plusieurs exemplaires existent encore au village et sur la commune. Désœuvrés depuis un siècle environ, ils se contentent aujourd'hui de décorer les jardins. Jadis, le cylindre de pierre et son axe en fer étaient équipés d'un bâti en bois avec timon. Tiré par une paire de bœufs, le rouleau effectuait un ou plusieurs passages sur la récolte de céréales pour dépiquer le grain. Dans l'ordre d'apparition, le rutlèu vient après le fléau et avant la machine. Jugé plus silencieux que cette dernière, il a fait, selon Gilbert Frayssines dit « Le Quique », une brève réapparition durant la dernière guerre mondiale pour battre discrètement une partie du grain et éviter ainsi une éventuelle saisie.

Pardi, avec le rutlèu, c'était tout bénéf !

Paroles de lecteurs

@ OK pour l'utilisation de l'article sur les cuzouls dans le « Tambour de Varennes ». Si quelqu'un de Varennes peut accéder à celui des Auriols, j'aimerais l'accompagner. **Georges Labouysse.**

@ C'est génial, on n'a qu'à l'enrôler Georges. Comment il connaît le cuzoul ? **Morgan Pendaries.** Le petit Caillol.

@ Dans le dernier numéro, superbe histoire d'amitié entre Bizet et Galabert le propriétaire du vignoble de Monberon. Si l'on en croit Georges Bizet, le vin était fameux ! **Chantal Touron.**

♥ J'aime beaucoup le personnage de Carmen dans l'opéra-comique de Bizet, mais j'ignorai qu'il avait eu une amitié avec un jeune varennois. Et si le vin du domaine de Monberon avait joué un rôle dans la créativité du maître ? **André, généalogiste montalbanais.**

♥ La biographie d'Edmond Galabert est assez remarquable. Personnellement j'apprécie le récit vivant et souvent pittoresque, de plus la richesse de la documentation lui apporte une grande valeur. **Camille Trégant.**

@ Je souhaite au Tambour de Varennes et à tous les lecteurs une excellente année et de belles découvertes, de celles qui nous font découvrir chaque fois un peu plus les trésors cachés de ce village et de ses environs. **Marcel Esquié.**

@ Le site <http://www.letisserand-de-sayrac.com> est pour le moment quelque peu en veilleuse, car je travaille actuellement sur les églises et chapelles de la Haute-Garonne... si quelqu'un à quelques connaissances ou éclairage... **Christian Teyseyre.**

La chronique du Repotegaire*

Petite histoire !

Anecdote d'intérêt mineur sur les grands événements ou personnages importants. Employé parfois de manière péjorative. Voilà pour la définition du dictionnaire.

On s'en fout un peu, notez bien ! Car, ce qui nous intéresse justement ce sont les détails jugés peu intéressants par certains : que c'est-il passé dans notre commune sous la Révolution, quel a été le destin de nos anciens concitoyens jetés dans le grand bain de l'histoire, est-ce qu'une querelle de clocher mérite de figurer dans les annales ? Sur ce dernier point, en ce qui concerne notre village, la réponse est oui.

Alors que le mur pignon de l'ancienne église ne dépassait pas treize mètres, l'édifice actuel, haut d'une trentaine de mètres, doit sa stature majestueuse au climat politico-religieux du début du siècle dernier.

En effet, par défi face au radicalisme triomphant, et malgré l'avis défavorable des pouvoirs publics et de la commission diocésaine, le maire et le curé, en désaccord avec la future loi de séparation des églises et de l'Etat, ont bâti un clocher encore plus près du ciel.

De quoi faire de l'ombre à la grande histoire. Et toc !

* Le râleur

Le Tambour de Varennes

Journal communal indépendant et gratuit

Distribué par messagerie électronique

Tirage : lu par plus d'une personne

Parution semestrielle

tambourdevarennes@orange.fr

121 Grand'rue 82370 Varennes

Responsable de la publication

Régis Pinson regispinson@orange.fr

Reporter : Morgan Pendaries adventdu82@hotmail.fr

Billet d'humeur : Le Repotegaire.

Dépôt légal : Annuel – B M 31070 Toulouse.

Année de création 2005

Le Tambour de Varennes est publié par l'association du même nom, loi 1901, déclarée à la préfecture de Tarn et Garonne sous le numéro 0822009163 en date du 29 septembre 2005, parution au journal officiel, Numéro 46, du 12 novembre 2005.

Cotisation volontaire 10€, par chèque à l'ordre du Tambour de Varennes. Les comptes de l'association sont publiés tous les ans dans le numéro d'automne. Les statuts sont expédiés sur demande. Les copies ou reproductions intégrales ou partielles des textes, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement des auteurs du Tambour de Varennes ou des ayants cause, sont illicites et constituent une contrefaçon sanctionnée par la loi.

Henri, quatre siècles déjà !

Avant d'être sacré roi de France, Henri de Navarre a été, jusqu'à Noël 1596, vicomte de Villemur et de ses dépendances, parmi lesquelles Varennes et Puylauron. On peut imaginer l'émotion suscitée par son assassinat, d'autant qu'il avait fait étape à Villemur, à deux reprises, en 1585.

Dans un de ces registres, le notaire Guillaume Pendaries nous a laissé une trace de cet événement. Nous devons la transcription de ce texte aux services des archives départementales de la Haute-Garonne.

Changement de roy

Soit notoire à la postérité que nostre très grand, très bon et très auguste roy Henri quatriesme du nom, feust malheureusement assassiné le quatorziesme du presant mois de may mil six cens dix, jour de vendredy, sur les quatre heures du soir, en venant de l'arsenal et s'en allant au Louvre à Paris, estant il dans son carrosse, par ung ange du diable, (renvoi à la fin du texte : nommé François Rabailhac) du pais d'Engouleme, soy disant maistre d'escolles, lequel luy donna deux grands coups de cousteau dans le ventre, après lesquelz Sa Majesté ne vesquit qu'un quart d'heure et rendit son âme bien heureuse à Dieu sur la quatriesme marche du grand degré du Louvre, au très grand et indicible regret de tous ses bons subgetz, qui ont perdu non sceullement leur grand et invincible roy très chrestien, mais bien le père de tout le peuple fidelle.

La nouvelle ducquel inhumain cruel et parricide execrable estant arrivée à ceste ville de Villemur le mecredy dix neufiesme dudit mois, environ le midy, (soit 5 jours plus tard) le lendemain bon matin feust assemblé conseil général dans la maison comune où se treuvarent unanimement les habitants de la ville d'une et d'autre religion, auquel conseil M de Belluion, en l'absence de Monseigneur le Mareschal de Lesdiguières nostre viscomte, president, fist une arangue et dans peu de motz represanta l'execrable parricide très proditoirement comis en la personne de nostre roy, semonçant de tout son pouvoir le peuple de s'entretenir en paix, promettre et jurer solennellement fidellité et service à l'Estat et Couronne de France et de recognoistre Monseigneur le dauphin pour nostre vray et legitime roy ; ce que toute l'assemblée auroit treuvé bon et d'une volonté franche, promis et juré, la main levée à Dieu, de recognoistre pour vray et legitime roy mondité seigneur le dauphin Louis tretziesme du nom et de se maintenir en paix soubz l'obeyssance d'icelluy et de mondité seigneur le mareschal d'Esdiguières nostre viscomte, et s'entraymer et cherir les ungs les autres d'une et d'autre religion ; et cependant qu'on se tiendroît sur ses gardes en attendant de meilleures nouvelles ; et le vingt troysiesme dudit mois, jour de dimanche, sur le tard, ayant receu l'arrest donné par la cour et chambre

de l'edit à Castres, (soulagement car l'edit de Nantes est confirmé) suivant le contenu en icelluy ledit sieur de Belluion, à luy acistant les quatre consuls et la plus part des habitants, fist crier à haulte voix « vive le roy » par les rues et carrefourcz de la ville et sur le pathu de l'église Saint-Roch, auquel mesmes temps M Berenguier, recteur fist sonner la cloche de l'église où s'assemblerent les catholiques qui, sortant en procession, chantant le Te deum laudamus, firent le cours acoustumé et se treuva en ladite procession au double de catholiques qu'on ne croyoit estre dans Villemur, ce que feust remarqué tant de l'un que de l'autre parti, de quoi Dieu feust grandement loué ; estans arrivé à l'église dans laquelle feust aussy crié à haute voix « vive nostre roy de France et de Navarre, Luys tretziesme de ce nom », auquel Dieu le créateur doint longue et heureuse vie, prudence, sapience et sagesse, en telle sorte qu'il puisse heureusement pourveoir aux affaires de son royaume, à l'honneur et gloire de Dieu et soulagement de son peuple, amen ; qu'est autant à dire : qu'ainsy soit ou la chose est ratifiée veritable et certaine.

Signé. Pendaries notaire.

Al canton.

Merci à nos amis de l'association « **Entre-nous à Villebrumier** », pour la diffusion du livre « Al canton », car cet ouvrage qui raconte l'histoire de nos communes est particulièrement riche en photographies d'un autre temps dénichées dans les familles, et aussi par l'intérêt porté à la toponymie et à la langue occitane.

Vous le trouverez en mairie au prix de 25€, par contre il vous faudra déboursier 10€ de plus si vous l'achetez en librairie.

Pour ce qui concerne la vie de notre commune sous l'Ancien Régime, il est regrettable, qu'une fois encore, la modeste seigneurie de Puylauron, soit considérée comme l'un des sièges de la jugerie de Villelongue, une des six anciennes judicatures de la sénéchaussée de Toulouse.

Cette erreur, puisée dans le tome 2 de l'histoire du Tarn et Garonne, écrit par François Moulenq au 19^e siècle, est depuis régulièrement reprise par nombre d'historiens.

Plutôt que du côté de Puylauron, il faut voir ce siège judiciaire à Puylaurens dans le Tarn, comme l'indique, très clairement, Elie Rossignol dans « La judicature de Villelongue », édité par Lacour en 1879 et réimprimé en 2004.

Nous l'avons déjà dit, le livre est très intéressant par bien des aspects. Alors, même ceux qui n'ont jamais copier-coller doivent s'abstenir de jeter la pierre aux historiens du terroir !

Pluie de chiffres sur le village

Pluviométrie au village durant la dernière décennie du 20^e siècle.

mois/années	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Moyenne sur 10 ans	Mois + pluvieux
janvier	27	19	5	52	97	80	45	38	53	12	42,8	11
février	38	20	7	106	93	87	31	18	45	59	50,4	10
mars	48	26	26	22	51	58	30	44	47	48	40,0	12
avril	49	64	126	110	44	64	23	120	114	107	82,1	3
mai	47	14	54	91	57	66	92	20	121	77	63,9	7
juin	63	214	127	99	58	33	106	27	25	75	82,7	2
juillet	26	59	70	20	39	65	73	36	43	74	50,5	9
août	51	40	94	24	23	75	127	37	81	31	58,3	8
septembre	71	94	129	137	130	62	30	80	95	63	89,1	1
octobre	51	167	63	53	20	54	15	73	34	116	64,6	6
novembre	98	90	42	27	47	123	65	101	67	74	73,4	4
décembre	43	73	105	39	114	112	85	35	90	34	73,0	5
Total annuel	612	880	848	780	773	879	722	629	815	770	Moyenne décennie : 771 mm.	

Pluviométrie au village durant la première décennie du 21^e siècle.

mois/années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne sur 10 ans	Mois + pluvieux
janvier	72	20	72	170	35	29	29	92	101	64	68,4	2
février	18	56	46	24	18	28	112	9	14	41	36,6	11
mars	68	27	47	82	25	121	40	67	19	37	53,3	7
avril	85	38	43	122	60	20	30	82	138	9	62,7	4
mai	48	72	21	69	62	28	136	84	54	157	73,1	1
juin	27	83	19	13	12	23	72	47	30	86	41,2	10
juillet	98	68	2	15	23	27	25	59	8	32	35,7	12
août	35	49	67	112	74	77	10	47	18	24	51,3	8
septembre	19	39	77	24	103	125	37	11	52	26	51,3	8
octobre	29	120	64	111	69	77	33	67	27	77	67,4	3
novembre	50	77	78	37	53	37	4	109	99	59	60,3	6
décembre	27	81	114	45	53	37	60	88	80	36	62,1	5
Total annuel	576	730	650	824	587	632	588	762	640	648	Moyenne décennie : 663,70 mm	

Les relevés, en millimètres, ont été réalisés par deux homonymes, personnages très connus à Varennes. Tout d'abord, Jean Frayssines, ancien maire, pour la pluviométrie au lieu-dit Ribol, route des Auriols, de 1991 à 2007.

Ensuite par « Le Quique », pardon, Gilbert Frayssines ! Relevés effectués dans les jardins de Darré Loc, en plein cœur de la bastide, à partir de 2008.

Même s'ils n'offrent pas un caractère rigoureusement scientifique, les chiffres correspondent parfaitement à ceux des services officiels qui situent la pluviométrie moyenne annuelle sur notre secteur entre 650 et 700 millimètres. La dernière décennie du 20^e siècle a donc été particulièrement arrosée, alors que la première du 21^e se situe dans la normale.

On peut noter que les précipitations se répartissent moitié-moitié par semestre. Pour le plus grand bonheur des amoureux de la nature en général, et des jardiniers en particulier !

Merci Josette !

Dans le cadre de ses fonctions de secrétaire de mairie, au service de tous durant vingt cinq ans, elle a veillé avec le plus grand soin sur un bien précieux : les archives de la commune.

Qu'ils soient historiens patentés, érudits locaux, généalogistes ou simple tambourinaire, tout le monde est d'accord. A Varennes l'accueil a toujours été chaleureux ! Digne successeur des secrétaires de consuls sous l'Ancien Régime, puis des greffiers pendant la période révolutionnaire et l'Empire, enfin des instituteurs-secrétaires de mairie au 19^e siècle, Josette Caussé va transmettre à Christel quatre cents ans de mémoire communale sous la forme des registres d'état-civil de Varennes et Puylauron magnifiquement conservés.

A bientôt, Christel. Bonne retraite, Nénette !



Plusieurs fois, j'ai entendu mon papi Alban, parler du greffage des arbres fruitiers. Pour en savoir plus sur cette union entre deux végétaux, j'ai donc décidé de mettre à contribution mon arrière-grand-père que les plus anciens de la commune désignent généralement par le sobriquet familial.

Sans se faire prier, il m'explique que le greffage consiste à implanter une portion de végétal appelé greffon sur un autre arbuste nommé porte-greffe, qui devient ainsi son support et lui fournit la sève nécessaire à son développement.

Cette méthode permet de propager les variétés horticoles impossibles à reproduire par semis et qui sont réfractaires au bouturage. C'est le cas, en particulier, des arbres fruitiers.



Certains porte-greffes transmettent aussi au greffon leur résistance propre à des éléments que celui-ci ne supporterait pas ordinairement. C'est le cas du rosier greffé sur églantier qui, par l'intermédiaire de son sujet, tolère une dose beaucoup plus élevée de calcaire dans le sol.

Compte tenu de la saison, l'hiver touche à sa fin, papi Alban me propose d'appliquer la méthode de la greffe en fente simple sur une pousse de merisier ne dépassant pas cinq centimètres de diamètre.

D'entrée, il me prévient que sans être très ardue, la technique du greffage demande un « tour de main », difficile à acquérir autrement que par la pratique.

De plus, pour que l'union soit possible, il faut qu'il existe entre les deux plantes à greffer, une affinité qui se rencontre seulement au sein d'un même genre botanique. Enfin la soudure entre sujet et greffon ne peut se faire que par les tissus jeunes, cette sorte de pellicule vert tendre que l'on découvre en grattant l'écorce et que le Petit Larousse désigne sous le nom savant de cambium.

D'un geste sûr, papi prélève le rameau destiné à la confection du greffon dans la partie médiane d'une pousse de cerisier. Certains spécialistes suggèrent d'en préparer plusieurs dès le mois de janvier et de les réunir en bottes avant de les enterrer aux trois quarts au pied d'un mur au Nord. Leur végétation sera ainsi en retard sur celle du porte-greffe, ce qui est un facteur de réussite, paraît-il !



Avec attention, je le regarde sectionner le sujet, puis le fendre avec son couteau à greffer sur une profondeur de quatre ou cinq centimètres, avant d'insérer dans la fente le greffon portant trois yeux et taillé en double biseau. Attention me dit-il, les deux parties - les fameux cambiums - doivent coïncider aussi exactement que possible !

Sans perdre de temps, papi ligature l'ensemble avec du raphia, puis recouvre complètement la plaie avec du mastic à greffer, afin de la protéger du contact de l'air. Ça y est, me dit-il, il n'y a plus qu'à attendre que la greffe prenne !

J'imagine déjà un porte-greffe supportant plusieurs greffons de différentes variétés, donnant naissance à un arbre hybride.

Pour finir, voici une petite astuce, piochée dans un guide, qui me plaît bien : attacher deux branches ramifiées le long du porte-greffe, en veillant à ce qu'elles dépassent largement au-dessus. Les oiseaux s'y poseront, évitant ainsi de décoller le greffon.

Le bon moment : choisir une belle journée de mars.

Difficulté : manchot s'abstenir. Débuter en suivant les conseils d'un tuteur expérimenté.

Matériel : couteau à greffer de préférence, mastic, raphia.

Tenue : si vous êtes à l'aise dans vos pantoufles, ne changez rien à vos habitudes vestimentaires.

Académie des sans-grade de Varennes et Puylauron

L'Académie recueille la mémoire des hommes et des femmes discrets au regard de l'histoire, des soldats de l'Ancien Régime et de la période révolutionnaire, des Grognards, des combattants de 1870, des Poilus, des acteurs, prisonniers et réfugiés de la dernière guerre ou de tout autre conflit. Ils sont désormais immortels.



L'implantation de la maison occupée, de 1821 à 1866, par Antoine Malpel, propriété de sa femme puis de ses enfants, correspondait grosso modo à l'actuelle boulangerie Conci. La façade sur la grand-rue était plus étroite que celle du commerce actuel, l'étable et la grange débouchaient de l'autre côté, sur la rue del Miech, à la place du fournil et de la cour aujourd'hui. Son jardin, en bordure du chemin de la Pousse, correspond de nos jours au terrain en contrebas du foyer des jeunes.

Remise à Antoine Malpel, la médaille de sainte Hélène, créée par Napoléon III, était destinée aux anciens soldats des guerres de 1792 à 1815, encore vivants en 1857.

Sources

Archives communales de Varennes, correspondance et cadastre 19^e, état-civil.

Archives départementales du 82, séries R, E et Q.

Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes, registre des corps de troupe série 25 Yc 33

Iconographie

En bandeau, la bataille de Fère-Champenoise en 1814, reproduction d'un tableau de Bogdan Willewalde.

Remerciements

Monsieur le maire de Varennes.

Mesdames les secrétaires de mairie de Varennes.

La directrice et le personnel des archives départementales.

Les bénévoles de l'association « Le fil d'Ariane », pour la consultation des dossiers archivés au SHAT.



Antoine Malpel a vécu l'enfer ! Dans les mêmes conditions que ce canonnier blessé à la tête, il a été chargé et sabré par la cavalerie ennemie.

Antoine Malpel « cadet » (1794- 1866)

- Jeune artilleur de l'Empereur -

Bombardé dans l'artillerie, alors qu'il n'a pas vingt ans, Antoine Malpel a traîné toute sa vie ses blessures comme un boulet.

Né au lieu-dit « les Roumagnacs » à Verlhac Tescou, le 28 février 1794, fils cadet de Jean Malpel, cultivateur, et de Marie Lala, c'est un jeune laboureur illettré, au visage affublé d'un gros nez et marqué de petite vérole qui participe au tirage au sort des futurs soldats du canton. En tirant une mauvaise pioche, son sillon est tout tracé ! Fin septembre 1813, il rejoint le dépôt du 3^e régiment d'artillerie à pied de Toulouse.

Au cours de l'hiver suivant, alors que l'Europe coalisée marche sur Paris, avec la 25^e compagnie, nouvellement créée, il participe à la défense de la capitale. Robuste et grand de taille - un mètre soixante quatorze - il est servant d'un canon Gribeauval, lorsqu'en pleine bataille, sa batterie est balayée par la cavalerie ennemie. Dans la mêlée, Antoine Malpel reçoit un coup de sabre dans le dos et trois sur la tête, dont l'un lui emporte une partie du crâne. Laissé pour mort, il est rapatrié sur le Val de Grâce.

Ses blessures soignées, il quitte l'hôpital le 8 septembre 1814 avec pour solde de tout compte « **une gratification une seule fois payée** ».

Quelques années plus tard, malgré son crâne mutilé, il séduit une jeune agricultrice de Varennes, Jeanne Leyme, fille de feu Antoine dit Langlais, et de Marie Ordize, qu'il épouse le 16 octobre 1821. Le couple aura cinq enfants, dont deux fils qui porteront le sobriquet du grand-père maternel.

Après trente ans de labeur sur la maigre propriété de Varennes, il perd sa femme alors qu'il est déjà infirme, rattrapé par ses vieilles blessures, séquelles de 1814. Comble de malheur, le 16 septembre 1860, un incendie détruit une partie de la maison et des dépendances. Dans un courrier, le maire de Varennes indique qu'Antoine Malpel vit grâce au secours de ses enfant, et : « **n'est pas assuré et tout à fait infirme, son corps forme l'équerre tant il est courbé** ».

Quelques mois plus tard, il reçoit enfin une juste reconnaissance de la nation avec la médaille de sainte Hélène, décoration créée par Napoléon III pour récompenser les soldats de la Révolution et de l'Empire.

Avec une belle crânerie, l'ancien canonnier passe l'arme à gauche le 4 décembre 1866 : le jour de Sainte-barbe, fête des artilleurs !



L'Académie recueille la mémoire des hommes et des femmes discrets au regard de l'histoire, des soldats de l'Ancien Régime et de la période révolutionnaire, des Grognauds, des combattants de 1870, des Poilus, des acteurs, prisonniers et réfugiés de la dernière guerre ou de tout autre conflit. Ils sont désormais immortels.



La chapelle saint Pierre et la tombe de Paul, prêtre et frère aîné de Jean Marty.



Jean Marty (1763 - 1834)

- L'ardent défenseur du drapeau tricolore -

C'est un personnage attachant de l'histoire de Varennes, dont la carrière municipale commence sous la Révolution, et se termine brutalement avec la fin du Premier Empire.

Troisième enfant d'une famille de paysans de la vallée du Tescou, il naît le 10 mai 1763 dans la paroisse de la Rouquette, certainement au lieu-dit « al Pech », fils de Jean-Pierre et d'Elisabeth Lauzeral.

Il est baptisé dans la chapelle, dédiée à Saint Pierre-aux-liens, lieu de culte de cette petite paroisse à cheval sur le Tescou, alors annexe de celle de Le Born. De nos jours, au pied du chevet, une pierre tombale rappelle le souvenir de Paul, prêtre, son frère aîné.

Au 19^e siècle, ce territoire et son église seront rattachés à la commune de Montgaillard dans le Tarn. Sa famille est aisée, mais aussi attachée à lui donner de l'éducation, car durant son enfance il apprend à lire et à écrire, très certainement avec le soutien du curé ou d'un vicaire.

Quelques mois après la Révolution, en février 1790, c'est par son mariage avec Marie Vaquié, fille de Jean, charpentier, et de feu Marie Amiel, qu'il rejoint la communauté de Varennes. La corbeille de mariage est bien garnie ! En effet, la dot de la mariée est constituée par une maison neuve, « **faisant bout de coin à la grande rue et au chemin de Pouti** », et par une importante somme d'argent donnée par son père et son oncle paternel, lui aussi charpentier. Quant à Jean Marty, outre des espèces sonnantes et trébuchantes, ses parents lui transmettent une métairie située au lieu-dit « la Rivière », à Montgaillard.

L'état-civil n'est pas encore créé et le mariage est donc inscrit sur le registre paroissial par le curé, mais pour la première fois apparaît la signature d'un officier municipal. Il s'agit d'Antoine Gerla dit « Massal », dont les descendants croiseront le fer avec ceux du jeune marié, tout au long du 19^e siècle, pour diriger la municipalité. De cette union naît une fille, prénommée Elisabeth.

Durant les premières années de la Révolution, Jean Marty ne participe pas aux querelles entre les hommes qui se disputent le pouvoir municipal. Il apparaît sur le devant de la scène, seulement après la période dite de La Terreur, durant laquelle les élus se sont violemment déchirés, laissant derrière eux une municipalité en lambeaux. Dans l'église, rebaptisée « Temple de la raison », il est alors élu maire de Varennes et occupera le poste jusqu'en novembre 1795, date de la création des municipalités de canton. Trois ans plus tard, il est choisi par les électeurs pour représenter la commune auprès de cette municipalité chapeautée par le chef-lieu, mais cette fois-ci avec le titre d'agent municipal.

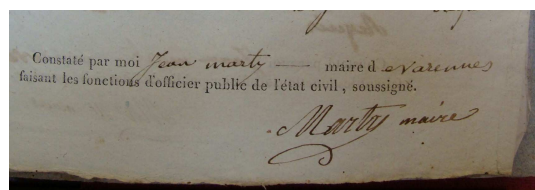
Après le Coup d'Etat du 18 brumaire, Bonaparte remet en selle les municipalités communales, tout en prenant soin d'en confier les rênes aux préfets. En juin 1800, Jean Marty est désigné pour occuper le poste de maire, bien que son installation officielle n'intervienne que plus tard. Ses activités municipales ne l'ont pas empêché de travailler efficacement ses terres, car sa fortune personnelle est déjà évaluée à 15 000 francs. C'est aussi un maire énergique qui n'hésite pas à enfiler son écharpe d'élu pour mettre fin à une rixe entre plusieurs individus chez l'aubergiste Talabot.

Sur cette carte postale du 20^e siècle, la maison de Jean Marty est encore dans son jus. La partie de gauche à colombages et encorbellement appartenait initialement à ses beaux-parents. La sienne, avec la façade de couleur claire, fait angle avec le chemin dit de Pouti, elle a été reconstruite juste avant la Révolution.

La rue Darré Loc se prolongeait alors derrière la maison pour rejoindre le chemin de Pouti, ce qui explique que la façade principale soit tournée du côté nord. En face, sur une grande pâture se trouvait un pigeonnier, le chai s'ouvrait sur la petite rue à l'ouest (aujourd'hui début de la rue Darré Loc). Les autres habitations et remises, de ce côté de maisons, appartenaient à différentes familles.



La même perspective aujourd'hui.



Signature du maire, Jean Marty.

Sources

Archives communales de Varennes, correspondance, état-civil, matrice cadastrale 19^e siècle et plan dit napoléonien.
Archives départementales du 31, 81 et 82, notamment l'état-civil, le cadastre, la série E et Q.

Bibliographie

Le Tambour de Varennes Numéro 10, « Choses vues, racontées par le garde-champêtre, Jacques Terrance (1774–1861) ».
Site : letisserand-de-sayrac.com/eglises
Le Tam et Garonne illustré, collection « Lux ».

Remerciements

Monsieur le maire de Varennes.
Mesdames les secrétaires de mairie de Varennes.
La directrice et le personnel des archives départementales.
Michel Vern, pour certains détails cadastraux.

Jusqu'en 1807, il dirige la municipalité à la satisfaction des habitants, malgré certaines tracasseries dues à quelques soldats de la commune, insoumis ou déserteurs, dont le comportement sape son autorité. Situation qui profitera à l'ancien greffier de la justice de paix du canton de Villemur, Marie Guillaume Pousols de Clairac, marié avec une sœur Latrobe, lequel sera nommé à sa place.

Jean Marty se console alors en exploitant au mieux ses propriétés, il figure à cette époque parmi les plus imposés de la commune avec une fortune de 25 000 francs, évaluée quelques années plus tard à 30 000 francs.

Avec l'arrivée au pouvoir municipal de Joseph Rouffio de l'Aîné, quatre ans plus tard, il obtient un siège de maire adjoint.

En 1813, il marie sa fille unique, Elisabeth, avec Pierre Crubilhé, fils du premier magistrat de Layrac. Celui-ci briguera les mandats municipaux et sera aussi maire de Varennes. Ensuite, le poste sera occupé par un petit-fils de Jean Marty, puis plus tard par un arrière-petit-fils, bâtisseur de la nouvelle église au début du 20^e siècle, et premier maire élu directement par les habitants depuis son aïeul.

Après la chute de Napoléon 1^{er}, Jean Marty paie par avance son impôt au roi, comme tous les plus forts contribuables du département. Pour autant, il ne renie ni son passé, ni les valeurs de la Révolution. D'ailleurs, au village, tout le monde sait qu'il conserve jalousement, chez lui, un drapeau et des écharpes tricolores.

C'est sans compter avec les partisans du nouveau régime qui exigent la restitution de ces symboles.

En mars 1816, après plusieurs refus et maintes péripéties, son épouse se dévoue et remet au maire deux écharpes tricolores. Plein de zèle, ce dernier prend la décision : « de brûler, à la sortie de la messe et sur la place de l'église, deux écharpes tricolores ainsi qu'une autre de la même couleur, et cela en présence de tous les administrés ».

Ironie du sort, la scène se déroule face à la maison de Jean Marty.

Son honneur n'en a pas souffert, bien au contraire, car une chose est sûre : il n'a pas livré le drapeau bleu, blanc, rouge, aux adversaires de la Révolution !

L'a-t-il gardé jusqu'au retour en grâce des trois couleurs symboliques, en 1830 ? C'est fort possible, mais l'histoire ne le dit pas.

Après une fin de vie que l'on imagine paisible, Jean Marty décède le 27 avril 1834, dans sa maison au cœur du village.